

**Postulat pour un plan directeur des transports individuels motorisés (TIM) 22 mai 2021**

Mesdames, Messieurs de la Municipalité et du Conseil communal,

Notre ville embarquée dans un projet d'agglomération et dans la révision de son plan directeur communal a besoin d'un plan des circulations. Celui-ci fera légalement partie du plan directeur communal mais le chemin est encore long pour arriver au stade de son adoption.

En effet pour pouvoir bénéficier d'un plan des circulations validé il faut pouvoir s'appuyer sur trois éléments essentiels touchant aux transports publics et aux déplacements doux et motorisés. Or pour l'heure on ne dispose que d'un plan directeur de la mobilité douce (18 décembre 2018) et d'un début de plan directeur des transports en commun. Ce plan directeur des transports en commun n'est d'ailleurs pas encore validé. Il manque donc surtout la troisième composante, un plan directeur des transports individuels motorisés. Pour établir ce dernier il existe certes de nombreux rapports et études déjà faites certaines il y a plusieurs années mais elles devront encore être actualisées et complétées. Le volet stratégique de ce plan directeur des transports individuels motorisés devra également être validé.

Un véritable plan des circulations se visualise habituellement sur au moins deux documents essentiels, un plan des hiérarchies des voies de circulations et un plan des transports publics mais pour l'heure ce dernier est loin d'être abouti et il reste des incertitudes sur certaines voies de circulation. De plus la mise en place des mesures découlant du plan directeur des mobilités douces prend du retard et l'absence d'une ligne claire touchant aux divers transports l'explique peut-être (pour exemple le carrefour rue d'Orbe – Bouleaux - St-Georges).

**Ainsi je dépose ce postulat et invite la Municipalité à étudier l'élaboration d'un véritable plan directeur des transports individuels motorisés (TIM) afin de pouvoir vraiment avancer et conclure tant sur le plan des circulations que sur celui du plan directeur communal.**

Le postulant : D. Cochand